

# Vis ta ville

LE MAGAZINE DE DIVION

Novembre 2019 19

## « La culture polonaise à l'honneur »

**I QUARTIERS** | L'héritage polonais perdue | **I ASSOCIATIF** | Quelle activité pratiquer à Divion ? | **I CITOYENNETÉ** | Bientôt les citoyens vigilants | **I SOCIAL** | Le jardin des 34 fleurs sème le lien social | **I SCOLAIRE** | Création de nouvelles classes





1



2



3



4



5

## ❖❖❖ Légendes

**1. Accueil de loisirs.** L'édition 2019 a comptabilisé 240 enfants pour 33 animateurs lors des 2 sessions estivales. Découverte des associations, sortie au zoo, parc d'attraction étaient au programme.

**2. Tiot loupriot.** La nouvelle édition de ce salon pour le très jeune public était sur le thème des formes et des couleurs avec une exposition interactive, des spectacles et des ateliers manuels.

**3. Jumelage.** Lors de leur visite au salon polonais, la délégation de Koscielisko a découvert avec joie, à l'entrée de Divion, le panneau "ville jumelée" avec Koscielisko en Pologne.

**4. Rock.** La 2<sup>e</sup> édition du Rock'n'Divion s'est déroulée le 7 septembre en plein-air près du complexe sportif avec pour mot d'ordre "la bonne humeur".

**5. Club ados.** Il a été fréquenté par une trentaine de jeunes. Temps forts 2019 : concert de Shy'm, soirée playa, création du coq du monument aux Morts, camp intercommunal à Merlimont, soirée mousse, accueil de jeunes polonais.

## QUARTIERS 04

- Retour sur le salon polonais
- Noces d'argent
- Économie

## ASSOCIATIF 06

- Une vie associative riche : quelle activité pratiquer ?

## SCOLAIRE 10

- Rencontre avec Catherine Davrinche, la nouvelle principale du collège
- Équipement de classes mobiles
- Une classe IME à Divion
- Les bacheliers récompensés

## CITOYENNETÉ | |

- Bientôt les citoyens vigilants

## URBANISME 12

- Création de nouvelles classes
- Réfection et restauration
- Déviation de Divion : le tracé définitif acté

## ENVIRONNEMENT SOCIAL 14

- Le jardin partagé de la 34
- Plantation d'arbres fruitiers

## TRIBUNE 15



A chaque rentrée scolaire, Jacky Lemoine va à la rencontre des enseignants et des écoliers divionnais

## La crèche portera le nom de "L'île Ô bébés"

L'été terminé nous a offert de beaux rayons de soleil, j'espère que ces vacances vous ont apporté un bon repos pour cette fin d'année divionnaise...

► Le récent salon organisé pour le centenaire franco-polonais, sur lequel revient ce magazine, a encore illustré la vitalité du secteur associatif, qu'il convient de saluer.

Je tenais à remercier les acteurs de ce succès, et féliciter la délégation de Koscielisko, notre partenaire privilégié, par la présence d'élus et musiciens.

*« Un budget conséquent permet d'améliorer le confort et le cadre de vie de tous »*

► Prochainement, la société « Aux clairs de la lune » ouvrira les portes de la micro-crèche « L'île Ô Bébé », un nom issu d'un travail commun entre nos aînés de la Résidence Henri-Hermant, le conseil municipal des jeunes et les élus.

Pensée et réalisée de concert avec la mairie, cette crèche sera le plus grand bonheur des familles optant pour ce mode de garde, complémentaire à notre réseau de nourrices agréées.

Cette nouvelle structure gérée par des professionnels de la petite enfance permettra d'offrir un accueil de qualité ; l'engouement est réel avant même l'ouverture....

► Enfin, j'aimerais profiter de ces lignes pour aborder l'entretien de nos voiries. Un budget conséquent permet d'améliorer le confort et le cadre de vie de tous.

A ce titre, le gravillonnage, solution d'entretien et de réparation, se déroule en deux phases. D'abord, la réalisation de purges dues aux affaissements et nids de poules... Puis, la pose d'un enduit composé de liquide et gravillons.

Cette intervention effectuée par des professionnels n'est réalisable que par temps sec d'où la difficulté de planifier l'intervention.

Nous sommes toujours avertis le matin même que l'opération est reportée. Je sais que cela apporte des désagréments et j'en suis le premier désolé.

Aussi, consultez souvent notre page Facebook, qui vous informe à l'instant « T » de l'actualité de la ville.

Je vous souhaite un automne plein d'énergie !

Votre maire dévoué,  
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion  
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr

Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire

Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,

Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2019 / Novembre 2019 / N° 19 - 6<sup>e</sup> année - Magazine périodique.

## Salon polonais L'héritage polonais perdue

Français et Polonais s'étaient donnés rendez-vous lors du salon polonais des 21 et 22 septembre orchestré par l'Association divionnaise pour la promotion de la langue polonaise (ADPLP) et la municipalité.

Deux jours de fêtes et de rencontres autour du folklore, des traditions et de l'artisanat. Le tout sur fond du centenaire de l'immigration polonaise. Depuis un siècle, l'amitié perdue entre nos deux pays.

Une délégation de Koscielisko (ville jumelée avec Divion) composée du maire, Roman Krupa, d'élus et de musiciens s'était déplacée pour cet événement. Repas dansant, spectacle, conférences, thé dansant, expositions ont animé ce grand moment de convivialité apprécié par un nombreux public. Un bel et indispensable hommage à la culture polonaise toujours très implantée dans notre région pour le plaisir de tous.



Contact : Association divionnaise pour la promotion de la langue polonaise  
Salle Coluche - Tél. 03.21.65.03.45

## Noces d'argent

### Denis Bruhier et Thérèse Bréart

Mariés le 7 septembre 1994

Colporteur de journaux, Denis croise, lors d'une tournée, le chemin d'une demoiselle prénommée Thérèse. Une complicité s'installe rapidement entre les 2 tourtereaux. Place à l'amour puis les fiançailles et le mariage. Après 25 ans d'union avec toujours le même engouement et la même passion, le couple continue de cultiver tendresse et compréhension.



### Gilles Pecqueur et Christelle Skalecki

Mariés le 28 septembre 1994

Ils se sont rencontrés sur les bancs de l'école primaire. Une belle amitié, puis une complicité au fil du temps fera place à un amour inconditionnel. Gilles, dès ses 15 ans travaillera en maçonnerie et comme colporteur. Christelle exercera les activités de colporteuse et d'aide-ménagère. Quatre enfants nés de cette union ont agrandi la famille.



**Ils sont nés (d'avril à septembre) :** Pauline Lefebvre - Arthur Issa Alexandre - Leyla Gibba - Sofiane Plichard - Naomie Rodrigues - Alexia Kerbirou/Dupont - Sofiane Lefebvre - Catalina Lemaitre/Hochart - Mylhan Roger - Kayden Lefebvre - Aaron Hermant - Enzo Dolacinski - Kheira Catry - Timaé Fortelle - Letty Granjan/Bertrand - Sohan Boulard - Salomé Veran - Camille Michard - Shaïna Madani/Morieux - Jade Petit - Raphaël Lorgnier - Katalaya Tranain - Noham Lefebvre - Jules Vallière - Emma Brown - Mayson Dessaint - Mila Lacroix - Margaux Hebbelinck - Zaina Basalah - Kaïna Guillot.

**Ils se sont mariés (d'avril à septembre) :** Maxime Bunelle & Jennifer Duport - Dominique Olender & Patricia Jankowski - Anthony Herlin & Amélie Fournier - Anthony Remili & Julie Delomez - Johany Vantouroux & Betsy Marlot - Jérémy Decroix & Alice Pumarada - Rudy Vandeveld & Lisa Rasiak - Gaël Traon & Sabrina Dubos - Fabien Allard & France Quintin - Frédéric Morvan & Angélique Quenon - Aurélie Delobelle & Dimitri Hermant - Alexandre Mahieux & Sabrina Normand.

**Ils nous ont quittés (d'avril à septembre) :** Gilbert Willemant - René Thomas - Claudette Catouillart veuve Lhomme - Ginette Varetz veuve Duquesnoy - Ali Lakbal - Viviane Mijuin veuve Boucly - Viviane Thulliez épouse Herman - Bernard Osinski - Claude Dubrulle - Léonie Markwitz veuve Gornikowski - Marie-Thérèse Brygo veuve Frysou - Gilbert Lecas - Sylvie Cambier veuve Ménager.



C'est à vous d'assurer l'entretien du trottoir devant votre habitation été comme hiver

Serge Biniak a créé Mouv'event en 2014

## Économie

### Mouv'event anime vos événements

Un événement à organiser tel qu'un salon du mariage ou une fête familiale, un mariage, un baptême, un anniversaire, une communion ? La société Mouv'event propose un grand choix de prestations afin que ces instants demeurent inoubliables.

Le Divionnais, Serge Biniak est à l'écoute de votre projet, « je rencontre le client et nous discutons ensemble de ses attentes. J'établis un devis adapté au budget en fonction des jeux de lumière, de l'animation et de la sonorisation. Selon les demandes, je travaille en collaboration avec une intervenante

pour la décoration de la salle. En option, il est possible d'articuler dans la soirée un tir pyrotechnique adapté pour l'intérieur ou un tir de gros confettis. Je me déplace les week-ends sur un rayon de 300 km. Il m'arrive également d'être sollicité pour l'animation par une entreprise partenaire qui apporte des prestations clés en main. » Mouv'event, un savoir-faire et une expérience... Que la fête commence !

Société Mouv'event - 06.22.76.82.38  
contact@mouv-event.com

## Urbanisme

### L'entretien des trottoirs devant chez soi

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Quelles sont vos obligations en la matière ? Les règles diffèrent selon les villes. Sur Divion, un arrêté de 2018,

consultable, a été pris par la mairie afin d'assurer la salubrité publique.

Il est donc de votre devoir de : enlever les feuilles mortes et détritiques, désherber (sans produits phytosanitaires), dégager la neige ou le verglas voire épandre du sel ou du sable en hiver pour la sécurité des passants. Les avaloirs pour l'écou-

lement des eaux pluviales doivent aussi être dégagés.

Vos haies et les arbres ne doivent en aucun cas dépasser sur le domaine public ni empêcher la visibilité à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. Les poubelles ne doivent pas traîner sur le trottoir une fois le service de ramassage des ordures passé.

### Les journées à la mer : ça baigne !

Cet été, quatre journées à la mer étaient organisées par la ville. Deux cent onze Divionnais se sont rendus sur la côte.

Le 21 juillet à La Panne : 69 inscrits ; le 28 juillet à Hardelot : 52 inscrits (avec la visite du château) ; le 11 août à Malo-les-Bains : 60 inscrits ; le 25 août au Touquet : 30 inscrits.

### Collecte des encombrants

Cette année, Allô encombrants a proposé ses services lors de trois opérations de ramassage auprès des seniors dès 60 ans, des personnes titulaires d'une carte d'invalidité ou des personnes handicapées.

Gratuit et sur rendez-vous, cette aide permet un enlèvement d'encombrants par les services municipaux. Cent dix-neuf Divionnais ont profité d'Allô encombrants.

La prochaine opération en décembre bouclera l'année 2019.

## Téléassistance des personnes fragilisées : tarif en baisse

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais fait du maintien à domicile ou en résidence autonomie une de ses priorités. Il propose la téléassistance afin de rester le plus longtemps « chez vous » malgré votre avancée dans l'âge, votre handicap ou perte d'autonomie.

Ce système permet à son titulaire de bénéficier d'une déduction fiscale par l'État et d'une aide de la municipalité (la 1<sup>ère</sup> année) à hauteur du reste à charge.

Plus d'une centaine de personnes en sont équipées dans notre ville.

Afin de minimiser le coût de ce service indispensable, le département vient de changer d'opérateur. Il a désormais confié ce service à la société GTS Mondial Assistance.

Pour un abonné, au 1<sup>er</sup> juin 2019, le tarif incluant installation, exploitation, et maintenance est de 7,72 € par mois incluant le détecteur de chutes dès lors que le besoin est identifié.

Contact : C.C.A.S. / face à la mairie  
Tél. 03.21.61.91.75



## Quelle activité pratiquer à Divion ?

### Une vie associative riche

**Petits et grands, sportifs ou non, chacun peut trouver la ou les activités qui lui correspondent avec un avantage considérable : la proximité. L'offre est variée et importante. La ville regorge d'une soixantaine d'associations avec une dominante sportive. La culture, les loisirs ou encore la solidarité sont aussi représentés.**

Les associations contribuent régulièrement à animer et à mettre sous les projecteurs notre commune en organisant d'importantes manifestations. Concerts, animations estivales, gala de boxe, tournoi de javelots, finale des Hauts-de-France de billard, tournoi national de tennis de table, rencontres nautiques... drainent une quantité de visiteurs qui découvrent notre territoire. Des clubs qui représentent également notre ville hors de ses frontières. En 2018, l'enveloppe communale de l'ensemble des subventions aux associations était de 55 000 €.

Pour compléter une vie sportive riche, le domaine culturel propose un échantillon d'activités : musique, danse, peinture, théâtre... de quoi satisfaire les Divionnais de tout âge.

Il est possible d'intégrer l'un des dynamiques clubs de seniors ou les comités de quartier qui coordonnent des animations et activités. Et si vous voulez aider votre prochain, investissez-vous dans l'une des associations solidaires existantes.



**Association Sportive de Badminton**  
06.24.32.04.29  
asbd.divion@gmail.com  
salle Andrée Caron



**Club Nautique de Divion**  
presidence@cndivion.fr  
club.quomodo.com/cndivion/accueil  
piscine Tournesol

## Sport



**Sportez-vs b'1**  
gymnastique et step  
06.07.16.60.44  
salle Georges Carpentier

## Sport



**La Plume Verte Clarençoise**  
Javelot tir sur cible  
06.08.97.59.93  
local salle de La Clarence  
sous-sol salle Daniel Carton



**Les Quadeurs de l'Artois**  
06.42.91.71.51



**Union des Clubs de Divion**  
06.75.13.37.27  
stade Jules Mallez



**Association Arc-en-Ciel**  
Tir à l'arc  
03.62.89.09.06  
salle Georges Carpentier



**Football Club Cité 34**  
07.78.13.38.22  
stade Michel Tétu



**Divion Basket Club**  
06.63.37.39.25  
salle Georges Carpentier



**Karaté Club**  
06.22.10.88.92  
institutshotokan.free.fr  
salle Georges Carpentier



**Athlétic Boxing Divion Calonne**  
06.49.70.22.86  
salle Andrée Caron



**La Main dans la Main**  
06.77.03.90.27  
résidence Croix de grès

## Sport

## Sport

## Sport



**Fighting Club**  
06.42.95.73.44  
fighting-club-divion@hotmail.com  
salle Georges Carpentier



**Association Sportive de Tennis de Table**  
06.52.01.04.63  
www.asttdivion.com  
salle Andrée Caron



**Billard Club Divionnais**  
03.61.12.19.49  
école Nicolas Copernic



**Judo Club**  
06.10.86.57.32  
dojo, pôle associatif du Transvaal



**La Saint-Hubert**  
03.21.62.67.74

## Sport

## Sport

## Sport



**Société Tir batory**  
06.03.44.42.83  
maisons des sociétés  
salle André Mancey



**Tennis Club Divion**  
tennisclubdivion@gmail.com  
salle Andrée Caron



**La Billebaude**  
06.46.77.77.12



**La Truite Divionnaise**  
06.99.22.16.24  
Café le Rusty



**La Divionnaise**  
06.75.43.27.90

## Culture & Festif



**Les boulistes Franco-Polonais**  
06.25.40.24.77  
salle André Mancey



**Harmonie Municipale**  
03.21.64.55.73  
école Nicolas Copernic  
salle Charles Merlin



**Comédion - Théâtre**  
03.21.53.81.32  
salle des fêtes du Centre



**Scrabble**  
06.85.02.43.41  
bernardmuzyk@hotmail.fr  
salle Zéphirin Leporcq



**Chorale la Clef des Chants**  
03.21.62.14.90  
salle Charles Merlin



**Association Divonnaise pour la Promotion de la Langue Polonaise**  
03.21.65.03.45  
salle Coluche



**Country Jump**  
06.21.00.95.62  
salle des fêtes du Centre



**Les Artistes d'chez Nous**  
06.16.39.05.35  
salle Nelson Mandela



**Les Capsules de l'Artois**  
06.78.52.07.98  
salle André Mancey

## Culture & Festif



**Collimage & Cie**  
loisirs créatifs  
06.11.17.77.62  
babscrap@orange.fr



**Plus vite, plus haut, plus fort**  
03.21.65.83.36  
salle Georges Carpentier



**Les Zavatars MCLA**  
06.88.26.33.71



**Club La Récré**  
06.30.14.62.42  
école Nicolas Copernic



**Comité d'Animation des Jeunes de La Clarence**  
06.76.04.79.64

## Culture & Festif



**Regard Citoyen**  
03.21.62.55.41



**Active Life Cité 34**  
06.40.26.81.87



**Comité des Fêtes du Transvaal**  
06.71.36.46.01



**Comité d'Animation de la Cité 30**  
06.77.03.90.27



**Club du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> âge**  
03.62.89.89.07  
salle Christophe Bougaham

## Culture & Festif

## Solidarité



**Association des sages**  
03.21.53.81.32  
résidence Henri-Hermant



**Amitiés Jeunesse Loisirs**  
03.21.52.58.21  
salle Nelson Mandela



**Secours Populaire Français**  
06.72.93.34.94  
Espace Solidarité



**Amicale des Donneurs de Sang**  
06.88.48.58.39



**Divion Proprement  
Stop aux Détritus**  
06.30.04.24.19



**CNL**  
Confédération nationale  
du logement  
06.29.54.66.32



**FNATH**  
Association accidentés  
de la vie  
fnatharras@wanadoo.fr



**Entre Nous**  
Vente de vêtements  
03.61.88.03.31



**Teriya AD2K**  
Solidarité avec le Mali  
teriya-ad2k@laposte.net

## Solidarité



**Les Restos du Coeur**  
Espace Solidarité



**Catéchisme**  
22 rue Émile Basly  
06.14.07.97.03



**FNACA**  
Pôle associatif  
du Transvaal



**Club des Supporters  
de l'UCD**  
06.64.26.00.62

## Tennis de table

### Julie, 14 ans, virtuose de la raquette

La pongiste Julie Lagulle, 14 ans, de l'Association sportive de tennis de table a décroché, après avoir remporté ses 7 matchs, le titre de championne de France individuelle par classement en juin dernier à Orvault près de Nantes.

Sélectionnée suite à ses deux victoires en poules, la Divionnaise a éliminé avec brio ses adversaires en 16<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, quart, demie et finale. Julie, de la graine de vainqueur ! A noter que Julie est la présidente du Conseil Municipal des Jeunes.



## Un nouveau président à l'ASTTD

Jérôme Duchatelle, 36 ans est le nouveau président de l'Association sportive de tennis de table divionnaise, "c'est un défi d'être à la présidence d'un club. Même si j'étais déjà au sein du bureau, je découvre les différentes facettes de cette fonction prenante," explique ce sportif aux 12 années de pratique de la petite balle blanche. Quelques changements ont eu lieu dans le bureau mais, "je suis à la tête d'un club qui tourne bien avec une bonne équipe dynamique sur qui je peux compter."

Dorénavant, un entraînement pour adultes avec un coach se déroule 3 fois par semaine. Denis, Anthony et Guillaume Doolaeghe sont les entraîneurs des jeunes. Huit équipes sont engagées en compétition, une en R2 et en R4, une en D1, deux en D2 et trois en D3 ainsi que deux équipes jeunes en FTTT.



Contact : Sur place à la salle Caron ou au 06.52.01.04.63

## La "Comm", c'est bénéfique pour le citoyen

Trouver un club, une association, un commerce, un spectacle ? Facile !

En mairie, vous trouverez toutes les infos nécessaires à l'intérieur des magazines : "l'Agenda" (mensuel) et le magazine municipal "Vis ta Ville". Des infos que l'on retrouve également sur le site Internet "divion.fr". Et pour vivre l'actualité divionnaise en direct : notre page Facebook.

Plusieurs plaquettes rassemblent les infos suivantes :

- la liste des associations sportives, culturelles et solidaires,
- l'annuaire des commerces, artisans et entreprises,
- le guide de ville qui reprend l'ensemble des services proposés aux habitants,
- le programme de la saison culturelle 2019 – 2020.





Les CE1 du Transvaal nullement impressionnés par l'ordinateur !



En classe externalisée, chaque élève apprend mais à un rythme différent



**Catherine Davrinche**  
Principale du collège Henri Wallon

## Chaque jeune doit avoir conscience de son intelligence.

« Un de mes sujets de prédilection est l'importance du climat scolaire, du bien-être au travail des élèves, des enseignants et du personnel. Chaque jeune qui quitte le collège doit avoir conscience de son intelligence, de ses points forts mais aussi avoir l'estime de soi, » dévoile Catherine Davrinche, la nouvelle principale du collège Henri Wallon.

Titulaire mobile durant 18 ans dans le Bruay-sis, directrice à l'école Joliot-Curie durant 5 ans puis directrice-adjointe en lycée général et professionnel, Catherine est « très heureuse de revenir sur Divion. J'étais enchantée de mon poste comme directrice de l'école Joliot Curie. Au collège, il existe une dynamique. On arrive à construire avec les familles. Les enseignants s'investissent pour les élèves et travaillent en équipe autour de projets. Quand les conditions de travail sont les meilleures possibles, tout le monde y gagne : élèves comme enseignants, » analyse la principale.

Autre champ de bataille : que le collégien prenne conscience de son intelligence, « je suis attentive au décrochage des élèves. Ce n'est pas parce qu'un jeune n'a pas l'intelligence scolaire qu'il ne réussira pas. Il a d'autres qualités. Je souhaite travailler sur les intelligences multiples. Un élève n'est pas nul parce qu'il est en lycée professionnel. J'aimerais aussi travailler sur et autour de la capacité d'expression et sur le débat, » complète Catherine Davrinche.

## Rentrée 2019 - 2020

### Équipement de classes mobiles

Après avoir équipé d'une classe mobile les écoles Joliot-Curie et du Transvaal en 2018, c'est au tour des écoles Pierre et Marie Curie et Nicolas Copernic d'être dotées dans le cadre du renouvellement du matériel informatique scolaire.

Une classe mobile comprend 8 ordinateurs portables de 17 pouces, un poste-maître pour l'enseignant qui peuvent

être utilisés dans les classes équipées de Wi-Fi et d'une prise. Un système qui permet de travailler en petits groupes et de rester dans sa classe. Côté sécurité, les ordinateurs sont pourvus d'un pare-feu et d'un filtrage.

**Coût : 2018 : 14 000 €  
2019 : 14 000 €**

Les chiffres

**355** maternels

**527** primaires

**433** collégiens

## Une classe de l'IME externalisée à Divion

Début septembre, 14 enfants âgés de 9 à 11 ans de l'Institut médico-éducatif de Calonne-Ricouart ont réalisé leur première rentrée au sein de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie de La Clarence.

Une classe réservée à des enfants en situation de handicap a été ouverte dans le cadre d'un partenariat entre la ville, l'école et l'IME Jeannette Prin. Cela se nomme l'inclusion scolaire. Pour ces enfants, c'est une école ordinaire. Ils ont leur propre salle de classe et espace détente avec une professeure des écoles et une éducatrice de l'IME. « Les cours sont adaptés mais nous suivons le programme de l'Éducation nationale. Ils sont capables d'apprendre mais à un rythme différent. Sinon, nous leur parlons beaucoup, les encourageons.

Ils ont besoin d'être en confiance, » signale l'enseignante.

### Exprimer ses émotions

Pour Caroline Lavoisier, éducatrice, « je les retrouve en groupe. Ils peuvent jouer ou se réfugier seul dans le coin détente avec un livre. En début d'année, j'évalue leur comportement puis j'établis un programme personnalisé à la semaine, » confie Caroline. L'intervenante est attentive aux règles d'hygiène telles que se laver les mains et les dents, « nous avons beaucoup d'échanges verbaux. Ils apprennent à mettre des mots sur leurs émotions. La classe externalisée leur plaît beaucoup. Ils côtoient d'autres enfants lors de la cantine, de la récréation et d'activités communes comme aller à la piscine avec une autre classe. C'est bénéfique pour l'enfant et sa socialisation ».



Les Clarençois en pleine action éco-citoyenne



## Nettoyons la nature

Les élèves des écoles Pierre et Marie Curie, Nicolas Copernic, Joliot Curie, René Goscinny, du Transvaal ont participé fin septembre à l'opération « *Nettoyons la nature* » emmenés par leurs professeurs et des parents d'élèves. Motivés, ces jeunes volontaires équipés de gants ont nettoyé les alentours de leurs écoles, les espaces verts et les rues adjacentes en ramassant papiers et débris. De petits éco-citoyens sensibilisés au développement durable.

## Les bacheliers récompensés



Lors de la sympathique réception des enseignants orchestrée par la municipalité le 10 octobre dernier, les jeunes bacheliers divionnais étaient invités pour être mis à l'honneur. Ils ont reçu ou vont recevoir un chèque-cadeau culture d'une valeur de 15 €.

## Restauration scolaire Un repas végétarien par semaine

La loi Alimentation votée fin 2018 impose un repas végétarien par semaine dans les cantines scolaires (écoles, collèges et lycées) à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Les enfants qui fréquentent « la resto » auront donc ce jour-là un menu sans viande ni poisson. Il s'agira d'un repas équilibré et complet à base de protéines végétales (céréales par exemple) et/ou animal (œufs, produits laitiers...).



## Bientôt... les citoyens vigilants

**Le dispositif "Participation citoyenne" va être instauré sur la commune.**

Une réunion publique s'est déroulée fin septembre afin d'en expliquer toutes les modalités aux Divionnais.

### Citoyens vigilants, c'est quoi ?

Cela fonctionne sur le principe du volontariat des riverains. Concrètement, un riverain vigilant voit quelque chose d'anormal chez un voisin absent, un événement inhabituel et suspect, un délit dans le quartier. Il le signale au référent de la mairie via une adresse mail spécifique au dispositif. Le référent transmet les informations recueillies auprès des services de police. Dans le cas d'un danger imminent appelez directement le 17.

Le rôle du citoyen vigilant est de

veiller et d'informer le référent. En aucun cas, il ne doit surveiller ni intervenir. Chacun se doit de respecter la vie privée, les droits individuels et les libertés publiques.

### Appel au volontariat

Il est toujours possible de rejoindre le dispositif. Inscription soit par mail ou en mairie. Conditions : habiter Divion et être majeur.

Le dispositif "Voisins vigilants" sera signalé à chaque entrée de la commune par un panneau.

### Candidature :

- le bulletin en mairie
- une demande via [contact@ville-divion.fr](mailto:contact@ville-divion.fr)

## PARTICIPATION CITOYENNE





## En bref

**Crèche.** La construction d'une crèche près de la place des frères Viseur arrive à son terme. L'aménagement intérieur est en cours. Pour rappel : la micro-crèche et ses 10 berceaux sera gérée par la société « Aux clairs de la lune » et non par la municipalité.



**Déchetterie.** Une nouvelle déchetterie - qui s'adressera aux habitants des villes de Divion, Houdain et Bruay - verra le jour prochainement sur la zone du Bois carré, le long de la rocade minière, entre le dépôt des bus BHNS et le centre de secours des sapeurs-pompiers.

## La rue Gengembre interdite aux véhicules motorisés

La rue Zéphirin Gengembre est dorénavant (depuis le 16 septembre) interdite à la circulation sauf pour les engins agricoles qui rejoignent leurs champs. Un choix pris en concertation avec les riverains et les agriculteurs. La raison ? La petite largeur de la rue ne rend pas fluide la bonne entente entre voitures, piétons et véhicules agricoles. Une vitesse excessive avait été constatée ainsi que des dépôts sauvages.

La partie basse de la rue au niveau des habitations demeure accessible aux riverains dans les deux sens.

Pour rejoindre le centre ville, les riverains de la Cité 30 passent par le quartier de La Clarence ou empruntent la rue Romain Rolland. Cette modification permettra à la rue Gengembre d'intégrer un chemin balisé au départ de la place des frères Viseur.

## Travaux dans les écoles

# Création de classes

**La municipalité bichonne son cadre scolaire.**

Lors des vacances estivales, la commune peut intervenir dans les écoles. Hormis les travaux classiques d'entretien et de petites réparations (sanitaires, électricité, sécurité...). Cette année encore, les services techniques, épaulés par les jobs d'été étaient mobilisés pour la mise en oeuvre de nouvelles classes relatives au dédoublement des niveaux CE1.

Un nouvel espace a été aménagé aux écoles élémentaires René Goscinny & Nicolas Copernic avec un rafraîchissement des peintures et remise en état de certains murs. Un nouveau mobilier scolaire a été installé terminant ainsi les chantiers. Idem pour l'école du Transvaal avec en

plus l'installation d'un portail afin de délimiter et de sécuriser l'espace situé au pôle associatif du Transvaal. A l'école maternelle de la Clarence, la salle d'évolution a été complètement restaurée et une partie du sol dans le couloir a été rénovée. Les trois classes ont été rafraîchies avec de nouvelles couleurs de peinture. L'immense arbre de la cour de l'école Goscinny a été coupé suite à la demande des enseignants et au fait que les baies de celui ci s'avèrent toxiques. Coté sécurité dans chaque quartier, la signalisation horizontale aux abords des écoles a été remise à neuf.

**Coût : 29 420 €** (nouvelles classes + mobilier + peintures + clôture)

## Travaux divers

# Réfections et restauration

D'autres travaux ont été effectués sur le territoire communal par les services techniques :

- ▶ Réfections de plusieurs portions de trottoirs ou de routes avec la pose d'un enrobé : rues Achille Bodelot, Jules Guesde, Oscar Simon, place Krüger, Louis Pasteur ; résidence de la Croix de grès pour la route,
- ▶ Nouveau local de stockage pour le club de judo ; installation de barrières et pose d'un enrobé sur le parking du parc Roland Cressent,
- ▶ Réalisation d'un massif béton pour l'arrivée d'un columbarium au cimetière,
- ▶ Entretien des jeux au parc,
- ▶ Campagne de gravillonnage des rues de La Clarence : Ionesco, Jammes, Klingsor, Montaigne, les rues Dos Santos, Justus Carpentier, Robespierre,

La restauration du mur rue Jean-Jaurès a été menée par une entreprise avec en plus la pose d'un chapeau de gendarme pour protéger l'ouvrage. Un aménagement paysager après l'hiver terminera la restauration de l'ouvrage





Les jobs d'été sont prisés par les jeunes



## Déviation de Divion : le département a retenu un tracé

# La route de la mer bientôt déviée

Depuis le temps que l'on entend parler du prolongement de la rocade minière, le contournement de Divion-Ourton a enfin été dévoilé aux habitants par le département en juin.

Ce projet date des années 70. La reprise de l'étude s'est déroulée en 2014, 20 réunions ont été nécessaires avec les élus des communes concernées. Acté, le financement sera de 23 millions d'euros pour cet axe à 2 fois une voie de 4,4 km comprenant 2 ponts et 2 giratoires. Des dispositifs antibruit, bassins de rétention et autres aménagements sont prévus.

Le prolongement débutera au rond-point de la polyclinique de La Clarence et rejoindra la sortie d'Ourton (D 941) (voir le schéma). Cette déviation ambitionne de soulager le quotidien des habitants en terme de bruit, de pollution de l'air et de vibrations et, surtout d'apporter bien plus de sécurité. Les 2 communes ne seront plus traversées par 14 000 véhicules par jour (dont 1 500 poids lourds). Les enquêtes publiques sont prévues en 2020-2021 et le début des travaux, estimés à 3-4 ans, en 2021-2022.



On empruntera cette nouvelle route dès 2025.

## Jobs d'été

# Découvrir le monde du travail

Lauryne Kominiarz, 17 ans, applique de la peinture au rouleau à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, "j'ai voulu découvrir le travail quotidien des services techniques. C'est intéressant, cela me plaît ! Je n'avais jamais travaillé dans une structure auparavant. Ces 3 semaines vont m'apporter un petit pécule avec lequel je pourrai me rendre sur Lille. Je m'oriente en fac de droit. J'aimerais devenir avocate."

Même démarche pour Mathieu Mompetit, 17 ans, qui passe en terminale, "aucun regret. Il y a un esprit d'équipe. Le travail est passionnant. Je rencontre d'autres personnes, des travailleurs, cela n'a rien à voir avec le fait de rester chez soi devant la télé ! C'est plus enrichissant. Il y a des règles de travail à respecter et surtout être attentif à la sécurité. Pourquoi, j'ai postulé : afin de me payer mon permis de conduire."

Dans le cadre des jobs d'été, la ville a embauché 12 jeunes, l'occasion de découvrir le monde du travail et de toucher un premier salaire.





Les enfants ont un lieu pour se retrouver en sécurité



Un jardin partagé au coeur du quartier de la Cité 34 : génial !

## En bref

### Maisons fleuries

Quarante-neuf Divionnais ont participé à l'édition 2019 du concours des maisons fleuries. Ces amateurs et passionnés contribuent au fleurissement des rues de notre commune. Lors de la présentation des résultats, l'ensemble des concurrents a été félicité pour son investissement et a reçu des bons d'achats à dépenser dans les commerces locaux.

Bernadette Dubois (maison des houillères avec façade), Evelyne Latouche (maison des houillères avec jardin), Jacqueline Jurusz (maison particulière avec façade) et Monique Silinski (maison particulière avec jardin) sont les lauréates de cette année. Félicitations à tous les participants !



Maison particulière avec façade :  
1. Jacqueline Jurusz ; 2. Francis Leclercq ;  
3. Alain Venier ; 4. Valérie Vêche

Maison particulière avec jardin :  
1. Monique Silinski ; 2. Bernadette Lambert ;  
3. Maryse Andrecki ; 4. Isabelle Bailly

Maison des houillères avec façade :  
1. Bernadette Dubois ; 2. Lysiane Bailly ;  
3. Patrick Cousin ; 4. Sabine Dubois

Maison des houillères avec jardin :  
1. Evelyne Latouche ; 2. Richard Pakula ;  
3. Anthony Capitain ; 4. Cathy Drouvin

## Jardin partagé

### Le Jardin des 34 fleurs sème le lien social

Prenez un terrain vague rue du Nouveau-Fort, saupoudrez-le de bonne volonté et du dynamisme d'Active life cité 34 (une association du quartier) puis ajoutez-y la participation efficace d'habitants et d'enfants. **Résultat : la création d'un jardin partagé.**

« L'idée a germé suite au petit carré potager qu'une habitante a mis en place. Les riverains venaient récolter gratuitement des légumes. Nous avons décidé de monter un projet de jardin commun. Validé par Maisons et Cités, les travaux ont commencé en avril dernier. Sans rien demander, une vingtaine de personnes et d'en-

fants nous ont aidé. Le lien social existant s'est renforcé dans le quartier, » développe Nicolas Pumarada, le président. Au fil des semaines, un terrain de pétanque, des allées, un chalet, des jeux pour enfants, des bancs, un potager sont sortis de terre, l'ensemble délimité par une clôture.

Le jardin partagé sera ouvert une partie de l'année aux habitants du quartier. L'association proposera des animations sur cet espace.

Subventionné par Maisons et Cités : 8 200 €

## Projet espaces partagés

### Plantations d'arbres fruitiers

Concernant la mise en place d'espaces partagés, des ateliers ont été organisés dans les quartiers entre mai et octobre. Ils ont permis de recueillir l'avis des habitants. Les retours pour ce projet sont positifs. Une seconde phase consistera à la plantation d'arbres fruitiers et à une réflexion quant à la gestion de ces lieux. L'objectif est que les riverains s'approprient l'espace en respectant des règles

d'utilisation et des valeurs citoyennes et éco-responsables sous l'égide d'un comité de pilotage (élus, techniciens et usagers). C'est l'opportunité pour le public de s'investir librement en veillant au respect des autres et du matériel.

**Contact : Mairie – Fabio Corciulo  
03.21.64.55.70**



## Liste **Divion Ensemble et Autrement**

### **De la haine, toujours de la haine, rien que de la haine**

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales.

Aussi, nous savons que les critiques négatives à l'encontre de la municipalité vont très fortement s'intensifier de la part de l'opposition.

Déjà, tout au long du mandat entamé en 2014, le groupe emmené par le duo communiste SEUX-BOULARD n'a eu de cesse que de tirer à boulets rouges sur la municipalité et son maire...

Ce qui est risible aujourd'hui, c'est d'abord leur aveuglement face au travail promis aux habitants et que nous avons réalisé. Ils préfèrent mettre le doigt sur le brin d'herbe qui n'a pas été coupé alors que les règles environnementales ont changé. Les désherbants chimiques sont désormais interdits pour toutes les communes !

Ce qui est risible aujourd'hui, c'est aussi leur habitude à dire « *ce qu'il faudrait faire* » alors qu'ils ne l'ont « pas fait » pendant les 10 années où ils étaient aux manettes de la ville !

Ce qui est risible aujourd'hui, c'est encore, la haine viscérale et le ton professoral qui sont les leurs à chaque Conseil municipal ou dans chaque tract. Jamais, au grand jamais, la moindre note positive !

Notre Groupe continuera sur la ligne qu'il s'est fixée en 2014 : pas de coup bas...

Une campagne simple avec des candidats motivés et un programme ambitieux mais surtout maîtrisé financièrement.

L'assainissement des finances de la commune que nous avons réussi avec vous, ne doit pas faire oublier les nombreuses factures impayées reçues en héritage de la part de l'opposition actuelle.

Tout comme, il ne faut pas oublier le clientélisme qui était en vogue à leur époque...

**Le groupe majoritaire**

## Liste **Divion La ville qui OSE**

### **Branle-bas de combat ! (ou... panique à bord)**

Déclenchement du plan d'urgence à la Mairie !

M. Lemoine refait les routes à présent, alors qu'en mars dernier, il ne s'était toujours pas rendu compte qu'elles étaient en mauvais état, leur rénovation n'étant pas inscrite au budget...

Il découvre le dispositif « voisins vigilants », instauré pour la première fois... en 2006 ! Mais il n'y a toujours qu'un seul garde champêtre sur les deux, promis depuis longtemps pour sa mini-police.

Il se découvre une passion pour les réunions publiques et les enchaîne : en veux-tu en voilà !

Il tente de lancer un pseudo « budget participatif » là où Divion, avec Danièle Seux, fut l'une des premières villes en France à l'instaurer, ...

Il lance un nouvel annuaire des associations qu'il a délaissé pendant 5 ans !

Il réinvente sa mini-bourse au permis pour 3 personnes, là où l'équipe de Danièle Seux en finançait quasiment 20 !

Et vient d'abattre le seul arbre centenaire, pas malade du tout, présent en centre-ville ! Parce que quelqu'un lui a demandé : quel courage politique a-t-il montré là !...

Mais qu'a-t-il fait au juste pendant 5 ans ?

Vient-il de s'apercevoir que la fin de son règne est proche et qu'il faut, avec le retour de la période électorale, à nouveau vendre du rêve ?

Laisser croire, compter sur l'oubli pour masquer le néant, encore et toujours... telle est sa stratégie de communication depuis le début. Dès les premiers jours de ce mandat, nous l'annoncions, nous ne nous sommes pas trompés ! Malheureusement.

Divion est à l'abandon, tout est au coup par coup, sans aucune vision d'ensemble pour notre ville et pour demain !

Indéniablement, c'est Autrement !

**Thomas Boulard – Danièle Seux –  
Pierre Magnuszewski – Christine Hénon  
Damien Chabé.**

## Divion Différemment

### **Je suis tombé par terre, c'est la faute à Voltaire. Le nez dans le ruisseau, c'est la faute à Rousseau**

Cette citation chantée par Gavroche sur les barricades (les misérables de Victor Hugo) reflète actuellement l'état de la voirie et de la propreté de notre commune.

La détérioration des trottoirs et de certaines rues de notre ville est toujours assez conséquente et pourrait engendrer un certain danger (accident de la route ou chute) pour les utilisatrices ou utilisateurs qui empruntent ces voies de circulation. Certes, des investissements ont été effectués lors de ces 20 dernières années mais pas assez à mon goût, mais c'est un choix politique de la part des élus municipaux qui se sont succédés depuis des décennies et ce n'est pas la faute à Voltaire.

Quant à la propreté de notre ville, c'est tristesse et désolation, les trottoirs et surtout les caniveaux regorgent abondamment de mauvaises herbes, comment peut-on en arriver là ?

La raison est simple, la nouvelle municipalité a choisi de transférer la compétence des espaces verts et entretiens en grande partie à la communauté du Bruaysis pour des raisons économiques. Lors du conseil municipal du 27 Septembre, suite à une question posée sur ce sujet, la réponse de Monsieur le Maire fut cinglante : les propriétaires ou locataires doivent nettoyer eux-mêmes devant leur maison, quant aux routes n'ayant pas d'habitation, le nettoyage serait effectué par la municipalité. A méditer ! Et pourtant ce n'est pas la faute à Rousseau.

**Bernard Ulatowski**

# ANIMATIONS EN DÉCEMBRE...

## Téléthon

AFM TÉLÉTHON  
INNOVER POUR GUERIR



### Mardi 3 décembre

Spectacle "Le flocon" pour les enfants de l'accueil périscolaire. Ouvert à tous.  
Entrées au profit du Téléthon. **A 17h15, dès 3 ans, salle des fêtes du Centre.**

### Vendredi 6 décembre

Un espace rénové, c'est ce que vous découvrirez également lors du **spectacle d'acrobatie hors du commun** qui se déroulera en mairie. Un beau moment de convivialité et de partage proposé dans le cadre du Téléthon. Les dons seront reversés à l'AFM. Prestation de l'école de musique et de danse.

**Participation des clubs sportifs et des associations divionnaises qui proposeront des animations dans leurs locaux**

Solidarité

## Marché de Noël

des villes de Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines et Divion

Les 13, 14 et 15 décembre

Derrière la mairie

STANDS ASSOCIATIFS / COMMERÇANTS / ANIMATIONS

Festif

## Tubas de Noël

300 tubas en concert, un **MOMENT UNIQUE**

**Samedi 21 décembre**

De 17h à 18h30 / Derrière la mairie



Musique

  
Divion